Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal : Réunion du 16 juin 2025

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto (Ontario)
à 9 heures, HAE, le 16 juin 2025

Membres du Conseil consultatif présents :

David Cameron	Président du Conseil consultatif
Donald Obonsawin	Vice-président du Conseil consultatif
Monica Gattinger	Membre
Lance Fugate	Membre

Membres du personnel de la SGDN présents :

Laurie Swami	Présidente et chef de la direction (points 1 à 10)
Pieter Asbeek-Brusse	Conseiller juridique en chef (points 1 à 10)
John Beauchamp	Directeur en chef, projets de sélection de sites, exploitation (point 6)
Lisa Frizzell	V.-p., communications (points 1 à 10 et 12)
Joe Heil	V.-p., relations avec les Autochtones et les municipalités, et transport (points 1 à 10)
Dakota Kochie	Directeur des relations gouvernementales et externes (point 8)
Monica Kumar Dhoat	Gestionnaire, services au CA (points 1 à 10)
Doug Taylor	V.-p., avocat général et secrétaire du CA (points 1 à 10)
Allan Webster	V.-p., affaires réglementaires (points 1 à 5)
Jeff Quick	Chef de la direction financière et de la gestion du risque (point 7)

Invités :

Pat Beauchamp	Hill & Knowlton (point 8)
Celia Milne	Rédactrice pour le Rapport triennal (point 12)

1. Ouverture de la séance / adoption de l'ordre du jour / mot de reconnaissance du territoire

Le président du Conseil consultatif (CC) ouvre la séance à 9 h, HAE.

L'ordre du jour est approuvé tel qu'il a été présenté. Le président du CC prononce un mot de reconnaissance du territoire autochtone.

2. Moment consacré à la sûreté

Joe Heil préside le moment consacré à la sûreté, soulignant le rôle essentiel que joue l'eau dans nos vies et l'importance d'agir avec prudence à proximité des plans d'eau, en particulier pendant les mois plus cléments.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président du CC présente les points à considérer dans le bloc de résolutions. Le CC examine et approuve les points proposés pour les résolutions en bloc, sous réserve de quelques modifications mineures sur le plan de la formulation.

Le point suivant est approuvé dans le cadre du bloc de résolutions :

- Les procès-verbaux de la réunion et de la réunion à huis clos du 24 mars 2025.

Les points d'information du bloc de résolutions sont les suivants :

- Les mesures décidées par le CC lors des réunions précédentes
- Les rapports et comptes rendus récurrents
  - Plan de travail pour 2025
  - Prochaines réunions du Conseil consultatif
  - Projet de calendrier des réunions pour 2026

L'équipe de gestion convient de réserver un moment à l'ordre du jour de la réunion de septembre pour discuter de la coordination de rencontres avec les agences gouvernementales concernées* et d'avoir une discussion hors ligne avec un membre du Conseil consultatif au sujet du projet de calendrier pour 2026*. Un membre du CC attire l'attention sur certaines corrections rédactionnelles apportées au procès-verbal de la réunion de mars du CC.

4. Le point 4 est traité à huis clos

5. Préparation aux processus de décisions réglementaires

L'équipe de gestion fournit une mise à jour sur l'état d'avancement des préparatifs réalisés en amont des processus de décision réglementaires.

Elle fait remarquer que les récents changements au sein du gouvernement fédéral ont entraîné un nombre important de changements au niveau gouvernemental et que la SGDN s'efforce de se positionner de manière à pouvoir s'adapter à tout changement potentiellement important dans le régime réglementaire.

Le CC discute de la complexité du projet de loi fédéral C-5 et du projet de loi 5 de l'Ontario, ainsi que de la possibilité que la CCSN dirige seule le processus réglementaire lié au projet et de la manière dont l'obligation de consultation pourrait s'appliquer dans le cadre du projet.

Le CC discute de l'importance de la liste des projets d'intérêt national dans le contexte du projet de loi et propose que la SGDN plaide vigoureusement en faveur de son inclusion dans cette liste, tout en soulignant qu'il y a bien sûr des avantages et des inconvénients à figurer sur la liste des projets d'intérêt national. Le CC fait toutefois valoir à l'équipe de gestion que la SGDN compte de nombreux partisans convaincus et qu'elle ne devrait pas hésiter à utiliser toutes les voix qui appuient ses projets.

6. Le point 6 est traité à huis clos

7. Le point 7 est traité à huis clos

8. Le point 8 est traité à huis clos

9. Le point 9 est traité à huis clos

10. Lettre annuelle au ministre

Le CC discute de la lettre annuelle qu'il soumettra au ministre des Ressources naturelles du Canada.

11. Le point 11 est traité à huis clos

12. Rapport triennal - introduction et contexte

L'équipe de gestion examine les exigences liées au rapport triennal et le calendrier proposé pour sa production. Celia Milne se joint à la réunion afin de commencer à aider le Conseil à rédiger le rapport.

Le président du CC prononce la levée de la séance à 16 h 25.

(*) indique les mesures décidées.

Le 22e jour de septembre 2025

David Cameron
Président du Conseil consultatif